

**Arrêté du 23 février 2023 modifiant l'arrêté du 10 octobre 2022
fixant la composition des jurys des concours d'officiers de police de la police nationale,
pour la session 2023**

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu le décret n° 2005-716 du 29 juin 2005 modifié portant statut particulier du corps de commandement de la police nationale ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2014 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des concours pour le recrutement des officiers de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 10 août 2022 autorisant, au titre de l'année 2023, l'ouverture de concours pour le recrutement d'officiers de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 10 octobre 2022 fixant la composition des jurys des concours d'officiers de police de la police nationale, pour la session 2023 ;

Sur proposition du directeur général de la police nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 3 de l'arrêté du 10 octobre 2022 susvisé, est complété comme suit :

Sont désignés en qualité d'examineurs qualifiés chargés d'apprécier les aptitudes des candidats aux épreuves d'admission aux concours interne et externe d'officier de police :

Monsieur GRANDFILS Raphaël, vice-procureur de la République
Monsieur TROGER Itana, psychologue.

Article 2

Le directeur central du recrutement et de la formation de la police nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 23 février 2023

Pour le ministre et par délégation
Le sous-directeur du recrutement
et des dispositifs promotionnels
E. BOISARD

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.